



CONTRAT INTERRUPTION ABONNEMENT



La carte GOLD et ses avantages est proposée à tous nos membres au prix de 50 €. Si vous êtes un membre FULL ou SEMAINIER, ET que vous avez renouvelé votre cotisation avant le **28 février 2020**, pour vous remercier de votre fidélité, vous pouvez bénéficier de ce même avantage au prix de **25 €**.

Votre carte couvre en outre le remboursement de l'abonnement annuel acheté auprès de notre golf et non consommé lorsque l'assuré doit interrompre son abonnement, pour une période de plus de 60 jours et en cas de survenance après la date de début de l'abonnement de l'un des événements suivants :

- Accident
- Maladie y compris rechute
- Décès
- Mutation professionnelle > 100km
- Licenciement
- Divorce ou Séparation
- Grossesse

Le remboursement porte exclusivement sur le nombre de jours non utilisés **déduction faite d'une période de 1 mois**.

Le montant maximal remboursé est fixé à 3.000 EUR par abonnement.

Si vous souhaitez suspendre votre abonnement suite à un des événements ci-dessus, **adressez les justificatifs demandés dans les 30 jours** à :

- Mail : leclubgolf@grassavoye.com
- Courrier : GRAS SAVOYE
Indemnisation LE CLUB GOLF
40-42 Boulevard Raymond Poincaré
55000 BAR LE DUC